



Rénovation énergétique copropriété GACET TAGE AMSTERDAM





Origine du projet: sollicitation de la ville de Rennes pour promouvoir la rénovation énergétique en copropriété et élaborer une <u>boite à outils, une méthodologie</u> <u>reproductible.</u>

Habitation Familiale et Hf gestion: deux casquettes: promoteur et syndic: complémentarité d'approche.

Hypothèse de base: une rénovation d'envergure dans le **parc privé** ne peut pas se faire sans **l'adhésion du plus grand nombre** au projet.

Objectif: promouvoir une démarche **participative**: appropriation du sujet par les copropriétaires, décisions partagées par Habitation Familiale et les copropriétaires.

Acteurs et Partenaires du projet

Syndicat des copropriétaires







Syndic/ Maîtrise d'ouvrage déléguée

AMO

AMO thermique

GROUPEMENT DE CONCEPTION REALISATION









Partenaires institutionnels et financiers



























Choix de la copropriété: Copropriété GACFT-TAGF-AMSTERDAM:

Construite en 1974 et gérée depuis par HF

→ Connaissance du dossier

Particularités:

Réseau de Chauffage monotube en vide sanitaire:

→ besoin urgent de travaux Construit avant 1er RT

→ parois verticales béton non isolés

Quartier du Blosne à Rennes

5 bâtiments en R+3

Orientation: Nord /Sud – Est/Ouest

80 logements traversant





Source: Mercier et associés

Source: Mercier et associés

Méthodologie

Création d'une Commission (12 à 20 copropriétaires selon les réunions)

14 ateliers thématiques (thermique, structure, architecture, réglementation, financement)

sur un an avec Habitation Familiale, la Commission et des intervenants ponctuels (HORUS, SOCOTEC, M. Lagadec...)



avec trois équipes (ANGEVIN, ETPO,

CARDINAL)

- organisation de trois soirées de présentation de chaque projet

Choix d'ETPO après vote à bulletin secret, et suite à exposition des maquettes et panneaux au Centre Social du Blosne et Rennes Métropole



La copropriété avant travaux

- Population majoritaire de retraités dont certains occupent leur logement depuis plus de 40 ans
- Bâtiments avec beaucoup d'inconfort thermique par l'effet de paroi froide : murs et parois vitrées, planchers bas et haut, par exemple le U des murs de façade 3,83W.m2/K
- Un taux de remplacement des parois vitrées de l'ordre de 50%
- Une ventilation mécanique de 1^{er} génération : ventilateur énergivore, pas d'organes de réglage, un ventilateur par colonne, un fort taux de pannes
- Des réseaux extérieurs de chauffage, d'ECS et EFS fuyards et non isolés, couteux en terme de maintenance
- Chauffage monotube par convecteur Atlantic, pas régulation terminale
- Une sous-station PG3 en mauvais état et non conforme

Les objectifs de la rénovation énergétique

- Ramener le CEP initial (en moyenne) de 234 kWeph/m2 à un objectif < 87 kWeph/m2
- Ce gain permettra de maîtriser les charges payées par les occupants pour éviter à certains occupants (personne seule et âgée, primo occupant) de se retrouver en situation de précarité énergétique
- De corriger les problème d'inconfort thermique par la suppression effet de paroi froide (murs et parois vitrées)
- Par la rénovation des équipements (Chauffage, ECS et ventilation) de diminuer le taux de pannes et d'interventions : d'optimiser la maintenance
- D'améliorer la QAI et le confort acoustique des logements
- De mettre en œuvre une régulation terminale sur l'émission de chauffage
- De traiter les halls d'entrée par un sas améliorant le confort et la sécurité des occupants

Programme des travaux

Bâtiment:

- ITE (bardage + laine minérale)
- Remplacement des réseaux chauffage, ECS, eau froide
- Isolation de la toiture-terrasse
- Remplacement des caissons VMC (passage de 10 à 5 caissons)

Logements:

- Passage du nouveau réseau chauffage, ECS et eau froide dans les logements (sortis du vide sanitaire
- Remplacement des menuiseries extérieures d'origine
- Remplacement des radiateurs d'origine avec pose de robinets thermostatiques et cannes de dérivation
- Remplacement des bouches d'extraction VMC

Le projet de surélévation

- Objectif: Méthodologie reproductible → trouver ses propres sources de financement.
- Il a été proposé à la copropriété un projet de <u>surélévation</u>: <u>vente de droit à construire permettant de financer la rénovation</u>.
- Favorisé par la loi ALUR : suppression du droit de véto des copropriétaires du dernier étage.



- Refusée par les copropriétaires, donc montage d'un projet <u>d'extension de la copropriété</u>, montage juridique et financier par Habitation Familiale: produit de l'opération reversée à la copropriété pour financer le projet de rénovation.
- <u>Juridiquement</u>, les copropriétaires ont souhaité séparer la nouvelle entité et la copro. actuelle.

Plan de financement

Travaux + honoraires groupement: 1 930 000 €HT > 2 050 000 €TTC PROJET GLOBAL (AMO, CT, SPS, Promotelec...) → 2 200 000 €TTC.

Exemple Coût au logement (T4):

Avant aides: 33 000 €TTC

Aide Caisse des Dépôts: - 10 000 €

Aide suite vente des Droits à Construire: - 3000 €

Aide individuelle ANAH (au cas par cas selon ressources): - 9 600 €

TOTAL après aides: 10 400 €TTC.

→ Importance du financement par subvention dans ce projet,
Mais ne permettant pas d'envisager une reproductibilité à grande échelle.

Retour sur expérience travaux en copropriété: les éléments indispensables

- Une étude de faisabilité (audit énergétique) avec un vrai rendu pédagogique et clair, gommer les divergences sur le programme de travaux
- Un Conseil Syndical motivé pour créer une dynamique, initier un projet pouvant rassembler des occupants en acteur de leur cadre de vie
- Un accompagnement expérimenté (AMO) pour une mise en mouvement en toute confiance, rassurer...
- Clarté du plan de financement sans angélisme, éviter les coûts cachés qui ruineront le projet
- Présenter les intérêts d'une rénovation énergétique en amont de l'AG pour éviter les débats épuisants qui enterreront le vote de la décision
- Ne pas être impatient, c'est un processus de décision long à minima de l'ordre de 2 à 3 ans selon niveau de sensibilisation
- Par exemple pour la copropriété GTA depuis l'audit énergétique en 2010 à la livraison des travaux: 7 années